

AECI 1 SUPP-1

- IC – Manuel des instructions consulaires;
- IS – Manuel des instructions de sécurité; et
- PROT – Manuel du Protocole.

Exemples du système de référence

16. Voici quelques exemples de références :

- a) GF 3.8.1 – Manuel de la gestion financière, chapitre 3, section 3.8.1;
- b) IC 2C – Manuel des instructions consulaires, chapitre 2, annexe C;
- c) GM 8 – Chapitre 8 du Manuel de la gestion du matériel; et
- d) IC Vol. 2XI – Manuel des instructions consulaires, volume 2, annexe XI.

Autres références utilisées

17. Outre les références mentionnées plus haut, on trouvera également :

- a) CT (suivi d'un numéro) – Directives du Conseil du Trésor;
- b) Circ (suivi d'un numéro et d'une année) – Circulaire administrative;
- c) LGFP – Loi sur la gestion des finances publiques; et
- d) DSE (suivi d'un numéro) – Directive sur le service extérieur.

18. Toutes les autres références se passent d'explication ou renvoient aux numéros de dossier des lettres ou des directives.